

Épandeur de fumure organique

Description sommaire

Cet épandeur de fumure organique est en version traction.

Il est composé de :

- ✓ **une bac-trémie** de forme trapézoïdale d'une capacité 150 kg de fumure. Il ouvre directement sur la pente de glissement formant le fond de l'épandeur.
- ✓ **un mécanisme d'épandage**, constitué d'un étrier muni de doigts et d'agitateur, entraîné par le mécanisme de transmission.
- ✓ **un mécanisme de transmission** constitué d'un volant monté sur la roue de la charrette et d'un pignon en bout côté droit de l'axe de l'étrier ;
- ✓ le tout lié par **une chaîne de transmission**

